

## CONVOCATION

### À L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 15 AOUT 2015

Vous êtes invité(e) à participer à l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE) de la Fédération Française des Echecs qui se tiendra aux date et lieu suivants :

**Le samedi 15 août 2015**  
**PALAIS DES SPORTS PIERRE RATTE**  
**Avenue de Remicourt**  
**02100 Saint-Quentin**

### ORDRE DU JOUR

- 10h00 Vérification des pouvoirs
  - 10h25 Fin de la vérification des pouvoirs
  - 10h30 Ouverture de l'AGE
- Proposition de modification de l'article 1.1.2. des Statuts :  
« Le siège fédéral se situe à Lyon 9<sup>e</sup>. Il peut être transféré dans la Métropole de Lyon par décision du Comité Directeur. Tout autre transfert requiert une délibération de l'Assemblée Générale. »

Saint-Quentin-en-Yvelines,  
le 30 juillet 2015

Le Président  
Diego SALAZAR



**ATTENTION :**

Les présidents de clubs recevront uniquement la convocation à l'AGE ainsi que le « bon de pouvoir » par courrier postal. Le document de présentation de la modification statutaire sera disponible :

- dans l'espace réservé aux clubs «Gérer son club» :

<http://clubs.echecs.asso.fr/>,

- et dans la rubrique «Comptes rendus» : <http://www.echecs.asso.fr/Default.aspx?Cat=20>